



CENT QUARANTE-SIXIÈME CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS

Février 2020

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

Décennie pour le vieillissement en bonne santé

Élaboration d'une proposition en vue d'instaurer une Décennie pour le vieillissement en bonne santé 2020-2030

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée d'intervenir au nom du Conseil International des Infirmières (CII) et des plus de 20 millions d'infirmières dans le monde.

Alors que pratiquement tous les pays connaissent un vieillissement de leur population, il est urgent de prendre des mesures en vue d'harmoniser les systèmes de santé avec les besoins des populations âgées et de soutenir des cadres de vie et des politiques de santé publique favorables aux personnes âgées. Le CII soutient fermement le besoin de revoir radicalement la façon dont nous envisageons le vieillissement, ce que ce sujet nous inspire et la façon dont nous nous comportons par rapport à cela, et estime qu'améliorer la qualité de vie des personnes âgées doit être perçu comme un outil essentiel de la promotion de la santé, de la prévention des maladies et de la prise en charge globale de la personne. Soutiens fermes des patients, les infirmières jouent un rôle clé dans la prévention de l'âgisme et l'évolution des mentalités par des actions telles que l'amélioration du bagage de connaissances sanitaires de la collectivité liées au vieillissement en bonne santé.

Les infirmières sont vitales pour assurer aux personnes âgées des soins de santé intégrés et centrés sur la personne, à travers une fonction de soins et de coordination, en veillant à ce que la bonne personne reçoive les soins voulus, par le prestataire adéquat, au moment opportun. Les infirmières participent également activement au diagnostic et au traitement de nombreuses affections chez les personnes âgées. Les infirmières de pratique avancée sont souvent en première ligne et le premier contact pour gérer le processus pathologique. Citons, à titre d'exemple, les infirmières gériatriques et les infirmières praticiennes en soins primaires.

Le vieillissement de la population s'accompagne d'un vieillissement du personnel de santé et de nombreux pays constatent déjà une pénurie plus marquée de professionnels de santé et une augmentation des taux de roulement. Investir dans le personnel infirmier et de saines conditions de travail sera déterminant pour garantir la disponibilité d'effectifs adéquats et ainsi répondre aux besoins de populations plus nombreuses et âgées.

Nous remercions l'OMS d'intégrer les personnes âgées dans l'élaboration du projet de proposition et encourageons les États Membres à faire participer les personnes âgées à la formulation et à la

ICN • CIE • CII

3, place Jean-Marteau, 1201 Geneva - Switzerland - Tel.: +41 22 908 01 00

Fax: +41 22 908 01 01 - e-mail: icn@icn.ch - web: www.icn.ch



mise en œuvre des plans nationaux, car ce sera nécessaire pour une action efficace au cours de la Décennie.

Je vous remercie de votre attention.